



SE RÉAPPROPRIER ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE MONDE

ATTAC-LIÈGE

Trimestriel de liaison et d'information du groupe Attac-Liège (asbl) • n° 82 • août - septembre 2015

Association pour la **T**axation des **T**ransactions financières et pour l'**A**ction **C**itoyenne

Belgique -Belgie
P.P.
40-49 LIÈGE X
P 204082



Les terroristes amateurs font exploser des voitures. Les professionnels font grimper les chiffres du chômage, Charb, Maurice et Patapon, Ni dieu ni maître! p. 24



Dessin de Stiki ledessindulundi.net

Nos rendez-vous

Samedi 26 septembre: mobilisation sur la sécu et le climat

Jeudi 8 octobre : Ciné-débat sur la fraude fiscale





TINA, vraiment ?

Attac-Liège

Centre liégeois du Beau-Mur,
Rue du Beau Mur, 48
4030 Liège
Tél : 04 349 19 02
info@liege.attac.be
www.local.attac.org/liege

Cotisations

- 7,5 euros pour les étudiants, chômeurs, temps partiels, retraités (ou 1,25 euros/deux mois*)
 - 15 euros pour les actifs (ou 1,25 euros par mois*)
 - 30 euros pour les associations (ou 2,5 euros par mois*)
- * si vous optez pour l'ordre permanent

Compte bancaire
N° BE70 0013 3246 2425

SOMMAIRE

Edito	p. 2
Un an après	p. 4
Grèce encore	p. 5
Impôt et contribution	p. 6
Chronique dette	p. 7
PME	p. 9
Brève espéranto	p. 10
Europe Lamberts	p. 11
Europe Defraigne	p. 11
Agenda	p. 12
Brève TTIP	p. 12

L'AUSTÉRITÉ ÇA NE MARCHE PAS ?
ON REMET ÇA !



Dessin de Stiki le dessin d'un lundi.net

Grèce et Union européenne

C'était sans doute prévisible, l'écrasement de la Grèce par «les forces du Capital» (slogan certes, mais qui ici me semble justifié), et pourtant nous voulions y croire. Nous dansions le sirtaki dans les rues de Bruxelles le 21 juin et le 3 juillet, sur la Batte le 5 juillet. Nous étions tellement heureux du résultat du référendum que nous serions allés embrasser Tsipras sur les deux joues. Moins de cinq jours plus tard (ou le soir même avec un brin de perspicacité), nous lui aurions collé des baffes, à sa tête de gamin pris en faute. Ou l'aurions collé au mur pour haute

trahison. N'a-t-il pas compris ou pas voulu comprendre le piège où l'enfermaient les négociations reconduites sur des bases inchangées ? Pourquoi n'a-t-il à aucun moment voulu se servir des armes que lui offrait la Commission Vérité (1)? ou écouter Yanis Varoufakis² ou la présidente du Parlement Zoé Konstantopoulou, dont chaque intervention est une démonstration de lucidité et d'honnêteté (voir le site du CADTM) ? Comme le remarquent à peu près tous les commentateurs, de Paul Krugman à Paul Jorion, de Jean-François Kahn à Slavo Žižek³, si la Grèce est humiliée, la défaite est aussi celle d'un idéal européen. Comme l'écrit aussi Marc Jacquemain, il est désormais .../...

1. voir le rapport en français http://cadtm.org/IMG/pdf/Raport_FR_23-07.pdf
 2. voir son analyse de l'accord du 13 juillet, <http://yanisvaroufakis.eu/2015/07/15/the-euro-summit-agreement-on-greece-annotated-by-yanis-varoufakis/>
 3. <http://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20150720.OBS2830/exclusif-le-courage-du-desespoir-par-slavo-ji-ek.html3>

.../... évident que l'Union européenne a comme fonction principale de défendre les intérêts du Capital, et que si la démocratie en pâtit, il ne s'agit pas de 'dégâts collatéraux' mais d'un objectif en soi. Nous en sommes revenus au début du XX^e siècle, lors des luttes pour obtenir le suffrage universel, quand se déchaînaient les dénonciations les plus absurdes sur l'incapacité du peuple (ou des femmes) à comprendre les enjeux politiques. Une des clauses de l'accord du 13 juillet stipule d'ailleurs que le gouvernement grec (dans la mesure où il existe encore) ne consultera pas la population avant d'avoir ratifié un accord... Žižek nous rappelle utilement que l'eurogroupe n'a pas davantage d'existence juridique que le parti communiste chinois, et pourtant, dans leurs sphères d'influence respectives, ce sont eux qui ont le plus de poids et peuvent briser des millions de vies par leurs décisions. Malgré l'immense désillusion, nous resterons bien entendu attentifs et solidaires. Nous vous invitons à suivre la situation sur les sites du CADTM et d'ATTAC France et à participer à la mise sur pied d'une conférence européenne sur la dette.

À propos d'Europe, d'une part notre cycle 'Ombre et lumière' se poursuit avec deux intervenants en octobre et novembre, et d'autre part le cycle de Seraing propose un tour d'horizon de tout ce qui foire.

Tax shift

Ce n'est pas seulement en Grèce (en Espagne, au Portugal, en Irlande...) que les mesures d'austérité mettent à mal les avancées sociales de l'après-guerre, dont la plus marquante est la cotisation / prestation sociale qui exprime dans le budget de l'Etat (par les salaires

ONSS) ce qui se produit économiquement dans les ménages (Dominique Massillon). Différence entre la Grèce et la Belgique : notre gouvernement met très docilement le budget à l'équilibre, en feignant de croire au discours de l'UE qui crie au problème budgétaire alors qu'il n'y a qu'un problème fiscal (pour reprendre le titre d'une carte blanche de Michel Gevers dans *Le Soir* du 12 novembre 2014). Au milieu de l'été, nous nous retrouvons donc avec un 'tax shift' ou glissement fiscal. Mais vous l'avez compris, nous l'avions déjà dit, il ne s'agit pas du tout de s'attaquer à ce problème fiscal, d'imposer davantage les hauts revenus et les gros patrimoines ; il s'agit bien d'imposer la consommation tout en baissant les cotisations patronales, ce qui est censé favoriser l'emploi. Le jour même, des chercheurs universitaires autant que des syndicalistes ou le Réseau pour la Justice fiscale dénonçaient un vain discours ; aucune condition n'accompagne ces diminutions et « il a été prouvé à maintes reprises que les augmentations de bénéfices consécutives aux différentes réductions de cotisations ne se sont pas traduites en investissements nouveaux. Ces moyens supplémentaires ont surtout bénéficié aux actionnaires ou ont permis de financer des restructurations (fusions ou acquisitions) qui aboutissent à des pertes d'emplois » (CP du RJF). Il s'agit là en fait d'une attaque de plus au financement de la sécurité sociale. (Journée de protestation le mercredi 7 octobre.) La lutte contre la grande fraude fiscale est mentionnée dans les projets gouvernementaux, mais aucune nouvelle disposition n'a été prise et dans ce domaine, la mesure la plus

visible est une quatrième amnistie fiscale, donc encore une incitation à la fraude. Nous vous proposons une réflexion sur le sujet le 8 octobre prochain avec le film *Le prix à payer* et un débat animé par Daniel Puisant.

Environnement, climat

L'augmentation de la TVA sur l'électricité et surtout l'augmentation des accises sur le diesel sont présentées comme des mesures écologiques qui devraient limiter notre empreinte environnementale. Voilà qui est soudain bien vertueux, mais guère efficace puisque rien n'est fait par ailleurs pour favoriser les transports en commun (la privation de tranches de la SNCB se poursuit en toute discrétion) ou des mesures d'isolation des bâtiments, donc d'efficacité énergétique, ou encore le développement de sources d'énergie renouvelable (et non, comme c'est le cas actuellement la prolongation insensée de centrales nucléaires vieilles de plus de trente ans).

Or le changement climatique se poursuit à vive allure. Si les glaciers et la banquise fondent davantage d'année en année, cela entraîne des modifications dans les courants marins et dans la composition des océans. La mer monte, oui, et les 'catastrophes naturelles' qui n'en sont pas, se multiplient. Est-il encore temps ? Pas sûr. Il faudrait en tout cas un changement radical dans notre mode de production et de consommation, c'est-à-dire aussi un changement radical dans la structure économique. Se mobiliser donc ? Une nouvelle conférence des Nations Unies aura lieu à Paris à la mi-décembre. Il y aura des manifestations sur place et des débats un peu partout, aussi à Liège. Il faut lire l'étude pas-

sionnante de Geneviève Azam sur la place de la nature *Osons rester humains. Les impasses de la toute puissance* (Les liens qui lièrent, 2015). Elle sera notre invitée à l'occasion de la foire du Livre politique le samedi 7 novembre.

Accords de libre échange

Nous tentons aussi de garder à l'œil ce qui se passe derrière les portes closes des très discrètes négociations d'accords sur le commerce et les investissements, accords en fait pour élargir l'emprise des grandes entreprises transnationales et limiter tout contrôle public. Comme l'écrit Marc Jacquemain, « la vocation du 'grand marché' est de rendre l'émergence [de ce que l'on a appelé le 'modèle européen'] définitivement impossible en mettant les décisions fondamentales hors de portée des citoyens. » Ici, à lire, entre autres, le numéro spécial de *Pour* et l'étude de Su-

san George, *Les usurpateurs* (Le Seuil, 2014). Susan George sera notre invitée, sans doute à la mi-novembre. Et à la mi-octobre, participons aux mobilisations internationales.

Radotons

Et TINA dans tout ça ? À chaque tournant, en Grèce et ailleurs, le message martelé reste l'exhortation à la sage obéissance : pas de salut hors des balises capitalistes, tout autre chemin ne serait que sentier trompeur menant au précipice. Mais c'est manifestement le contraire : c'est le fonctionnement même du capitalisme qui nous a menés à des situations intenable. Plus que jamais les alternatives ne sont pas seulement possibles, elles sont vitales. « La leçon de la crise grecque, c'est que le Capital, bien qu'il soit en définitive une fiction symbolique, est notre Réel. Autrement dit, les luttes des mouvements protestataires

d'aujourd'hui sont faites d'une combinaison (d'un chevauchement) de différents niveaux, qui fait toute leur force : ces mouvements luttent pour une démocratie (parlementaire 'normale') contre des régimes autoritaires; ils luttent contre le racisme et le sexisme, et tout particulièrement contre la haine visant les immigrants et les réfugiés; ils luttent pour l'Etat-providence contre le néolibéralisme; contre la corruption en politique et en économie (contre ces grands consortiums qui polluent l'environnement, etc.); ils luttent pour de nouvelles formes de démocratie allant au-delà des rituels de la vie partisane (à travers de nouvelles formes de participation politique, notamment); et, en définitive, en mettant en question le système capitaliste global en tant que tel, ils tentent de maintenir bien vivante l'idée d'une société non capitaliste. » (Slavo Žižek)

LES ÉLECTIONS UN AN APRÈS

Destructions des avancées sociales

Fin mai 2015, nous avons fait le point sur les politiques sociales du gouvernement fédéral avec Charles Beuken (CSC) et Daniel Richard (FGTB). Nos deux intervenants sont d'accord sur presque tous les points abordés, en commençant par le constat que l'actuel gouvernement fédéral a réussi en un temps record à déployer des politiques particulièrement régressives.

Il a remis en cause la concertation sociale, remplacée par une 'concertation avec les interlocuteurs sociaux'. Alors qu'il multiplie les cadeaux aux

entreprises privées, il s'attaque à toutes les branches de la Sécurité sociale.

Les grandes entreprises se portent en fait très bien, merci pour elles : d'après Trends Tendances au 6 novembre 2014, elles disposaient de 240 milliards de cash (soit 55 milliards de plus qu'avant la crise) et les dividendes distribués se montaient à 48 milliards, ce qui équivaut à vider les caisses et est antinomique avec la création d'emploi ou quelque augmentation des salaires.

La situation est politiquement explosive, puisque 2 Wallons

sur 3 condamnent des mesures comme le saut d'index ou l'allongement de la carrière.

La destruction des emplois stables est systématique : un seul remplacement pour cinq départs dans la fonction publique, recours à la sous-traitance, assouplissement des règles pour le travail étudiant, encouragement de fait à une forme d'économie souterraine surtout dans l'HORECA et la construction,...

Mutuelles et organisations syndicales sont directement attaquées.

GRÈCE, DANS TOUS SES ÉTATS

Christine Pagnouille

Des élections qui ont porté SYRIZA au pouvoir le 25 janvier à la capitulation face aux exigences absurdes de l'eurogroupe moins de six mois plus tard, la situation de la Grèce a été pleine de rebondissements, nourrissant tantôt l'espoir le plus fou, tantôt le plus sombre désespoir.

La Commission pour la Vérité sur la dette publique grecque, créée début avril par la Présidente du parlement grec Zoé Konstantopoulou, a terminé une première tranche de ses travaux et remis, comme prévu, un rapport préliminaire le 17 et 18 juin dernier (il est consultable en ligne dans son intégralité⁽¹⁾, avant sa publication probable aux éditions Les liens qui libèrent). L'audit lancé avec l'aide de certains ministères, mais pas du tout de la Banque de Grèce, par exemple, permet de donner des arguments juridiques solides pour suspendre le paiement de grandes parties de la dette publique grecque ; par ailleurs il répond à une exigence des traités européens en cas de situation financière difficile, ce qui ne semble guère avoir été apprécié par les autorités de l'Union. Les conclusions sont claires : avant 2009, les causes de l'endettement tiennent à la baisse des rentrées fiscales, à la hausse des taux d'intérêt, à des dépenses militaires injustifiées et à la recapitalisation des banques au moment de la crise financière. Pourtant, au moment où Papan-dreou appelle les institutions internationales au secours du trésor public grec, c'est plutôt de dette privée qu'il aurait fallu

parler, très rapidement remplacée par une dette publique en augmentation constante de protocole d'accord en protocole d'accord (avec la BCE, le FESF, les états membres de la zone euro et le FMI). Le dernier est le plus déshonorant, d'autant qu'il est proposé par un gouvernement qui y était farouchement opposé (voir l'édito). Le rapport de la Commission rappelle des évidences économiques déjà énoncées par des personnalités aussi peu suspectes de gauchisme primaire que Stieglitz ou Krugman : l'argent prêté n'a quasiment pas eu de retombées bénéfiques à la population, bien au contraire puisque les conditions imposées comprennent des licenciements, des diminutions de salaires, allocations et pensions, la hausse de certains taux de TVA, la privatisation de services et la vente de bijoux du patrimoine national – l'horreur économique telle qu'elle est également illustrée pour une période de l'histoire de l'Argentine dans le film *Mémoire d'un saccage* (en espagnol *Memoria del saqueo*, 'témoignage du pillage').

La Grèce a, elle aussi, inspiré les réalisateurs : Aris Chatzistefanou et Katerina Kitidi, avec *Debtocracy et Catastroika*, Yannis Youlountas avec *Ne vivons plus comme des esclaves* et (en cours de réalisation) *Je lutte donc je suis*, Philippe Menut avec son film 'évolutif' *La Tourmente grecque*. Dans le cadre de nos actions d'information et de soutien, nous avons projeté ce dernier film suivi d'un débat passionnant avec le réalisateur. Le film met en évidence la misère qui s'est abattue sur de larges pans de la population

grecque et la solidarité qui permet de maintenir des soins là où les hôpitaux ferment, par exemple. De telles initiatives vont être plus que jamais nécessaires.

Nous avons terminé la première partie de l'année avec un débat sur les derniers développements à Athènes présenté par Anouk Renaud, qui avait quelques jours plus tôt, avec la même fougue et le même enthousiasme, pris la parole lors de la grande manifestation de soutien à Bruxelles². Le jour de son intervention à l'Aquilone, nous étions à une semaine du référendum ; les négociations étaient dans l'impasse. Nous savons aujourd'hui qu'il aurait mieux valu qu'elles y restent, d'autres solutions étant possibles, celles qui sont suggérées dans le rapport (suspension des remboursements), celles aussi que détaille Éric Toussaint⁽³⁾: contrôle des prix à la consommation, des mouvements de capitaux et de tout le secteur financier, reprise en main de la Banque nationale de Grèce, création d'une monnaie électronique limitant le besoin en euros, arrêt des privatisations et au contraire gestion publique du patrimoine national, impôt sur les revenus et le patrimoine des familles les plus riches, lutte contre la fraude fiscale et la corruption, création d'emplois notamment par le soutien aux services publics et leur reconstitution, et par l'aide aux petites entreprises, politique transparente d'emprunts publics.

1. <http://cadtm.org/Rapport-Preliminaire-de-la>

2. voir le texte <http://cadtm.org/Il-n-y-a-pas-d-exception-grecque>

3. <http://cadtm.org/Grece-des-propositions>

IMPÔTS ET CONTRIBUTIONS : UNE CONFUSION DES GENRES

Michel Verbiest

Un peu de sémantique

Prenons les définitions que donne le *Petit Larousse* :

Contribution : Part que chacun apporte à une dépense commune et, en particulier, aux dépenses de l'Etat ou des collectivités publiques ; impôt.

Impôt : Prélèvement obligatoire déterminé sur les ressources ou les biens des personnes physiques ou morales et payé en argent pour subvenir aux dépenses d'intérêt général de l'Etat ou des collectivités locales.

Si la définition du *Petit Larousse* est plus précise quand il s'agit de l'impôt, il semble clair que les deux termes couvrent ici une même réalité. D'ailleurs, le *Petit Larousse* propose le synonyme impôt au terme contribution.

Or, d'un point de vue sémantique, il existe une différence fondamentale dans le sens profond de ces deux termes. L'impôt contient l'idée de contrainte, d'imposition, de passivité de la personne imposée. Au contraire, le terme contribution induit une démarche active de la personne. On m'impose de donner une part de mes revenus pour les dépenses de l'Etat ; je contribue aux dépenses de l'Etat par l'apport d'une part de mes revenus. Oui mais finalement, direz-vous, je dois quand même payer. C'est vrai mais la perspective est toute différente, selon que l'on est soumis ou participant.

Sous l'Ancien Régime, l'impôt existait sous plusieurs formes : en nature (corvée, dîme) ou pécuniaire (aide, capitation, gabelle, taille). Surtout, il s'adressait aux classes laborieuses essentiellement pour couvrir les dépenses des classes domi-

nantes, celles-ci échappant largement à l'impôt (le monarque qui s'identifiait à l'Etat considéré comme sa propriété personnelle, la noblesse et le haut clergé). Les révolutions de la fin du XVIII^e siècle ont voulu en terminer avec cette situation injuste devenue insupportable. Avec l'apparition des notions de citoyenneté et d'égalité, l'impôt est devenu une contribution des citoyens à l'organisation et à la gestion du bien public.

C'est cette nouvelle acception qui régit aujourd'hui notre système fiscal. Ce qui n'empêche évidemment personne de vouloir payer le moins possible d'impôts, c'est humain. On constatera cependant qu'il est extrêmement rare d'entendre quelqu'un affirmer que l'impôt n'est pas fondé et doit être totalement supprimé. Les critiques sont plutôt d'ordre quantitatif (la rage taxatoire) ou qualitatif (incompétence des institutions publiques financées par les impôts).

Pédagogie

Il y a là, me semble-t-il, un manque de pédagogie à l'égard des citoyens. Tout le monde trouve normal d'envoyer ses enfants à l'école sans déboursier excessivement, de voir ses soins de santé largement remboursés, de toucher une pension de retraite ou de bénéficier de services qu'un individu ne pourrait payer avec ses revenus personnels. Cela semble couler de source et s'être si solidement installé que le lien entre ces avantages et la contribution solidaire de toute la société s'est largement estompé dans l'esprit de beaucoup. La notion d'Etat-providence n'est pas étrangère à cette déconscientisation. Elle donne à croire qu'une divinité bienveillante nous offre gra-

cieusement un bien-être qui nous serait naturellement dû. Mais ouvrons les yeux : l'Etat-providence, c'est chacun d'entre nous, à la fois fournisseur et bénéficiaire. Certes, les restrictions annoncées dans les interventions sociales nous feront réaliser les bienfaits dont nous sommes progressivement spoliés au nom de l'austériorité. Mais la leçon risque d'être douloureuse.

L'austériorité nous est imposée au nom de deux raisons pour le moins discutables :

→ Nous vivons une crise économique et financière grave dont nous devons sortir en faisant des efforts. Il y aurait beaucoup à dire sur cette crise mais contentons-nous de signaler que si nous la vivons (ou plutôt, si on nous la fait vivre), nous ne l'avons pas provoquée.

→ L'Union européenne exige que les états nationaux qui la constituent limitent drastiquement leur dette et leur déficit à un pourcentage toujours plus réduit de leur P.I.B.

Ce deuxième point est exact. Mais par veulerie, pour ne pas franchement dire par lâcheté, les gouvernements nationaux se réfugient derrière l'U.E. pour justifier les mesures qu'ils prennent. Ce qu'ils omettent de rappeler – alors, faisons-le à leur place – c'est que l'U.E. impose des directives (des résultats à atteindre) et non des procédures (les moyens pour atteindre ces résultats). La preuve, c'est que chaque pays doit soumettre les mesures qu'il a prises au plan budgétaire pour satisfaire au prescrit de la directive. Chaque gouvernement est responsable de la façon de faire peser le poids des

IMPÔTS ET CONTRIBUTIONS : UNE CONFUSION DES GENRES

efforts à fournir sur les citoyens et les sociétés. Pour preuve, les intérêts notionnels sont une exclusivité belge qui n'est nullement exigée par l'Europe.

Une politique socialement injuste

Si les gouvernements se montrent veules et lâches, c'est parce qu'ils sont parfaitement conscients que la politique qu'ils mènent est d'une injustice qui devient aussi intolérable que celle de l'Ancien Régime.

Les exemples de personnalités à la fortune démentielle et d'entreprises aux bénéfices pharaoniques payant moins d'impôts que des citoyens aux maigres revenus foisonnent dans les articles dénonçant l'injustice fiscale. Les avocats fiscalistes qui s'expriment au nom de ces immunisés du fisc sont à l'aise à l'égard de cette situation. Le cynisme est de règle pour ces gens. Ils reconnaissent, sans état d'âme, que les pra-

tiques visant à éluder l'impôt sont immorales...mais parfaitement légales. Et ils ont raison !

Ce sont les responsables politiques qui leur ont mitonné un arsenal législatif permettant d'échapper à l'impôt, se faisant ainsi complices des inciviques légaux. L'argument avancé pour défendre cette position est un leurre : taxer plus fortement les grosses fortunes (comme Hollande en a eu la velléité) ne rapporterait pas grand-chose. Ce serait une mesure purement symbolique. Quand bien même ce serait vrai (mais il faudra de gros efforts pour le prouver), quel symbole démocratique se voit ainsi bafoué : la participation de tous au bien public selon les moyens de chacun.

Une opération solidaire indigne d'un pays riche et démocratique

En cette veille de Noël 2014, l'opération Viva for Life veut venir en aide aux enfants vivant

sous le seuil de pauvreté : un enfant sur cinq. Malgré les témoignages poignants recueillis par les animateurs de cette opération, j'avoue être plus en rage qu'ému. Dans un pays assurément riche et prétendument démocratique, un enfant sur cinq ne peut pas vivre une existence normale et bénéficier d'un minimum de confort.

J'entends les animateurs déclarer avec enthousiasme que les gens qui viennent témoigner leur solidarité par des dons sont formidables. «Vous êtes tous formidables ! ».

Paraphrasant un chanteur à succès, je voudrais dire aux politiciens qui organisent le massacre social auquel nous assistons aujourd'hui : si les gens sont formidables, c'est pour compenser le fait que vous êtes fort minables.

Le 22 décembre 2014

CHRONIQUE : ILLÉGITIME NOTRE DETTE PUBLIQUE ?

6. Le droit international, c'est pour qui ?

Broc

À quoi bon élire nos représentants si ceux-ci doivent se soumettre au diktat d'instances internationales non élues? Cette question, bien des grecs ont dû se la poser ce printemps dernier.

Elle est également pertinente pour nous, Belges, déjà vis-à-vis de nos élus communaux. Ceux-ci sont effectivement de plus en plus soumis aux exigences budgétaires européennes (les normes SEC95) qui réduisent à peau de chagrin et années après années, la marge de manœuvre

politique. Ainsi, nos démocraties s'abandonnent de plus en plus à la volonté de technocrates économiques. Ce qui ne se fait dans le respect ni des cadres internationaux en vigueur, ni de la supériorité du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes »1.

Les mesures dictées aux pays qui demandent une aide financière par les trois institutions internationales que sont la Banque Centrale Européenne (BCE), la Commission Européenne (CE) et le Fond Monétaire International (FMI) — la

Troïka —, violent de façon flagrante l'autonomie des peuples. Le même constat valait déjà pour les mesures imposées aux pays du Sud par le duo de la Banque Mondiale et du FMI, au moins depuis 1982. Ce droit supérieur des peuples à disposer d'eux-mêmes est pourtant consacré à la fois par la Charte de l'ONU de 1945 (article 1.2) et par les articles 1.1 des deux Pactes internationaux (adoptés à l'ONU en 1966) relatifs aux droits civils et politiques d'une part et aux droits économiques, sociaux et culturels d'autre part.

CHRONIQUE : ILLÉGITIME NOTRE DETTE PUBLIQUE ?

6. Le droit international, c'est pour qui ?

Dans son rapport de février 2014 — « Human Rights in Times of Austerity Policy »² —, le juriste Andreas Fischer-Lescano rappelle que les États, lorsqu'ils prennent des décisions au sein d'organisations internationales, sont tenus de respecter en toutes circonstances les traités de protection des droits humains qu'ils ont ratifiés individuellement, de même que les Principes Généraux du Droit (PGD) et la coutume internationale. Les instances internationales quant à elles, sont non seulement obligées de respecter mais aussi de protéger les droits humains ; c'est-à-dire d'empêcher les violations de ces droits par des tiers.

Par conséquent, la Troïka et les États ne peuvent pas utiliser la crise comme prétexte pour suspendre leur obligation à protéger les droits humains. Pourtant, plusieurs rapports officiels publiés en 2013 et 2014 soulignent que les memoranda entraînent la dégradation des conditions de vie des populations³.

Fischer-Lescano précise que les programmes de la Troïka sont illégaux car ils violent une série de droits fondamentaux tels que le droit à la santé, à l'éducation, au logement, à la sécurité sociale, à un salaire juste, à la propriété privée mais aussi à la liberté d'association et de négociation collective.

Ces droits sont protégés par de

nombreux textes juridiques aux niveaux international et européen. Citons les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), (elles ont le statut de PGD) ; la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ; la Convention européenne des droits de l'homme ; la Charte sociale européenne ; les deux Pactes de l'ONU sur les droits humains ; la Charte de l'ONU ; la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant ; la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

Ces memoranda sont aussi illégaux car la Troïka outrepassent ses compétences. De plus, l'exclusion totale du Parlement européen dans l'élaboration et la signature des memoranda viole le principe de séparation des pouvoirs protégé à l'article 10 du Traité sur l'UE ainsi que les règles de procédure législatives fixées par l'article 218 du Traité sur le fonctionnement de l'UE.

Enfin, les prêts de la Troïka accordés en contrepartie de l'application de ces memoranda sont des exemples parfaits du concept de dette odieuse : l'usage des fonds nient les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de la population ; les feuilles de route violent le principe démocratique des peuples de disposer d'eux-mêmes ; les remboursements vont directement à l'encontre des intérêts de la population (tels que le paye-

ment des pensions en Grèce, par exemple) ; les créanciers savaient ou étaient en mesure de savoir ce qui précède⁴. De ce fait, ils devraient être annulés sans conditions.

Selon l'étude de Fischer-Lescano, le Parlement européen a intérêt à demander l'annulation des memoranda devant la Cour de justice de l'UE. Nous voyons également que — poussés par les mobilisations populaires — les gouvernements pourraient, s'ils en avaient la volonté politique, déclarer la nullité de ces programmes d'austérité sur le fondement du droit.

Le remboursement de ces dettes ne devrait-il pas être immédiatement suspendu vu la supériorité des droits humains ?

Ne serait-il pas juste et indispensable de poursuivre en justice la Commission européenne, le FMI, la BCE, les États qui appliquent ces programmes d'austérité illégaux ainsi que les personnes qui décident de ces programmes au sein de ces institutions ?

Sinon, le droit international, ce serait pour qui ?

Merci à Renaud Vivien pour son article « *Pourquoi les programmes d'austérité imposés par la Troïka en Europe sont illégaux ?* »,

Prochaine chronique : « Suspension, restructuration, annulation,... et puis quoi encore ? »

1. C'est l'article 103 de la Charte des Nations Unies, qui établit la prévalence de celle-ci sur « tout autre accord international », <http://www.un.org/fr/documents/charter/chap16.shtml>.

2. « Human Rights in Times of Austerity Policy », Andreas Fischer-Lescano, s'commissionné par la Chambre du travail de Vienne, février 2014, https://www.etuc.org/sites/www.etuc.org/files/press-release/files/legal_opinion_human_rights_in_times_of_austerity_policy_final.pdf, consulté le 3/07/2015.

3. Notamment : « Protéger les droits de l'homme en temps de crise économique », Nils Muiznieks, Commissaire européen aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=2197155> et le Rapport de mission en Grèce (22-27 avril 2013) de Cephias Lumina, présenté au Conseil des droits de l'homme de l'ONU le 5 mars 2014, http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session25/Documents/A-HRC-25-50-Add1_fr.doc. Consultés le 3/07/2015.

4. Pour une définition actualisée de la dette odieuse, voir les « Termes de référence de la Commission pour la Vérité sur la Dette grecque », <http://cadtm.org/Termes-de-reference-de-la>, consulté le 3/07/2015.

5. <http://cadtm.org/Pourquoi-les-programmes-d>, consulté le 3/07/2015.

Conférence de Bruno Bauraind au Leonardo Da Vinci à Seraing, le 7 mars 2015

(Bruno Bauraind est chercheur au GRESEA, Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative, et coordinateur d'Econosphères)

État des lieux en Europe et en Belgique

Contrairement à ce l'on croit fréquemment, ce ne sont pas les PME qui, en terme relatif, créent le plus d'emplois. Ainsi, en Belgique, il y a 96% de PME mais elles ne représentent que 35 à 40% de l'emploi salarié. À partir d'un tableau d'Eurostat, nous constatons que si les toutes petites entreprises sont les plus nombreuses, ce sont les plus grosses qui génèrent le plus d'emploi et d'activité. Il y a d'ailleurs de moins en moins de petites entreprises réellement indépendantes, elles sont pour la plupart « franchisées » ou sous-traitantes.

La sous-traitance est une véritable aubaine pour les multinationales. Elle laisse peu de marge de manœuvre à ces petites et moyennes entités face aux donneurs d'ordre que sont ces multinationales. C'est là véritablement un problème structurel, car ce sont désormais les multinationales qui prennent des décisions dont les conséquences peuvent être dramatiques.

En Europe, les PME souffrent aussi des politiques d'austérité et du ralentissement de la demande locale. D'autant que, contrairement aux multinationales, elles sont moins présentes sur la scène internationale (sur environ 250000 entreprises belges, seules 8700 sont exportatrices).

Les difficultés des PME sont donc de deux ordres, l'un conjoncturel, dû à l'austérité, l'autre, structurel avec la fin de leur indépendance suite à la généralisation de la sous-traitance.

PME et financiarisation

Plutôt que de classer les entreprises selon leur taille, il est sans doute plus correct aujourd'hui de les classer selon le type d'activité. Il y a des entreprises « standard » pour lesquelles les activités opérationnelles (vendre, produire, acheter) restent la norme. Il y a des entreprises « réseau » pour lesquelles les activités sur le réseau (gestion de la sous-traitance, restructuration, opérations financières) prennent plus d'importance par rapport aux activités opérationnelles.

Les entreprises « standard » ont plus d'activités opérationnelles que structurelles, sont familiales, nationales, intégrées et non cotées en bourse.

Les entreprises « réseau », ont plus d'activités structurelles qu'opérationnelles mais sont, elles, financiarisées, fragmentées et peuvent être transnationales.

Ces PME qui dépendent des multinationales sont soumises aux choix stratégiques des donneurs d'ordre internationaux. Progressivement, la pression des actionnaires est relayée dans le réseau vers des entreprises de plus petites tailles (restructurations en cascade, et coupures de contrats, etc.).

Cependant, ayant perdu tout contrôle sur les choix stratégiques des entreprises multinationales, le discours politique s'oriente vers le soutien aux PME avec des effets d'aubaine pour les multinationales. Est-ce par véritable manque de connaissance du terrain, ou par pur électoralisme ?

PME et fiscalité en Belgique

En Belgique, il y a un impôt sur les dividendes (de 15 à 25%) et sur les intérêts des obligations publiques qui sont dans la toute petite moyenne européenne (par rapport notamment au Danemark où les prélèvements sont plus élevés). Mais, en revanche, il n'y en avait aucun sur les plus-values contrairement aux autres pays européens (l'Autriche par exemple propose de lutter contre la spéculation en taxant les plus-values à 50% la première année). En Belgique, les entrepreneurs ont tout intérêt à laisser gonfler leurs fonds propres sans investir (par exemple dans la modernisation de l'outil), à ne pas toucher aux dividendes et ensuite à revendre le tout en touchant le pactole.

Bruno Bauraind a ensuite expliqué la différence de conception du syndicalisme en Belgique et en France, où le syndicalisme est plus revendicatif contrairement à la vision plus gestionnaire d'Outre-Rhin, qui peut conduire à la notion d'actionnariat salarié.

Mais cet actionnariat salarié, très minoritaire, n'a aucune influence sur les décisions prises, c'est ainsi que les ouvriers eux-mêmes finissent par participer à la dégradation de leurs propres conditions de travail et à la restructuration de leurs entreprises.

En conclusion, il faut rappeler que :

Bien sûr, les PME souffrent du ralentissement économique lié aux politiques d'austérité,

Mais

1. Le problème structurel est que les PME sont souvent dépendantes des autres acteurs du monde économique.

Les PME au défi de l'austérité

- .../...
2. Vu les différents niveaux de sous-traitances, nous assistons à des responsabilités en cascade qui se diluent au fur et à mesure.
 3. Le contexte fiscal belge n'encourage pas le développement des PME
 4. La Belgique a raté l'évolution dynamique de l'économie car elle n'a pas évolué vers une montée en gamme de ses productions. Contrairement à l'Allemagne, elle est restée sur des segments traditionnels de production.
 5. Depuis 1945 déjà, le capitalisme belge avait choisi la rente contre l'investissement.
 6. La Belgique comme l'Union européenne, n'a pas de réelle politique industrielle.

Rappelons que les traités, s'ils n'interdisent pas aux États d'investir dans leur industrie, c'est à condition de respecter les règles de la concurrence : ils doivent se comporter comme des acteurs privés et ne peuvent pas favoriser des débouchés pour des entreprises dont ils seraient actionnaires (à noter que les Länder

allemands ne s'en sont pas privé!). Aujourd'hui, le plus gros problème est que la compétitivité de l'entreprise est surtout devenue la compétitivité des territoires (Régions, États) et que nous assistons à des chantages à l'emploi au travers du dumping salarial, fiscal, social et environnemental.



L'esperanto, langue de paix bien vivante

Les différences entre langues sont une cause de mécompréhension qui peut entraîner des tensions, des conflits et parfois des guerres.

- 1° L'esperanto reste selon moi l'utopie la plus efficace et la plus aboutie pour résoudre le problème de communication entre personnes de langues maternelles différentes. L'utilisation de l'esperanto supprime en grande partie les inégalités provenant d'une meilleure maîtrise de la langue.
- 2° En outre, l'esperanto est aussi un outil de défense des cultures minoritaires. L'UNESCO a adopté deux recommandations en faveur de l'esperanto, en 1954 et en 1985. Et en 2005, le Directeur

général de l'UNESCO a déclaré : « En effet, l'esperanto, langue à vocation universelle et internationale, constitue un outil inédit pour relier entre elles les cultures et langues. »

Le projet européen et plus tard l'Europe des 15, avec ses 11 langues officielles, essayait de préserver la diversité linguistique et de promouvoir le multilinguisme dans l'égal respect des langues de l'Union. Aujourd'hui textes légaux et débats sont prioritairement en anglais (anglais de l'UE). Il n'y a plus d'égal respect des langues qu'à posteriori.

3° Une langue de paix bien vivante

Seuls les ignorants de ce qu'est l'esperanto peuvent imaginer

que c'est une langue sans culture ou une langue morte. L'esperanto a été créé en 1885 par le Dr Zamenhof comme outil de communication universel pour permettre à l'humanité de surmonter les nationalismes destructeurs.

Les expositions, dont «L'esperanto, langue de paix» organisée à la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES) 23 rue Gosselet à Lille <http://lille2015.fr>, le Congrès Universel, qui a réuni plus de 2 700 personnes de 81 pays la semaine du 25 juillet au 1^{er} Août 2014, les pièces de théâtre, les chants, les groupes de travail sont une preuve de l'efficacité et de la souplesse de la langue et du dynamisme des esperantophones.

Éric Nemes

Pour plus d'informations :

1. https://fr.wikipedia.org/wiki/Recommandations_de_la_conférence_générale_de_l'UNESCO_en_faveur_de_l'esperanto
2. Lien pour le Congrès esperanto: www.lve-esperanto.org/lille2015
3. Vidéo sur l'esperanto à Paris: http://www.lepoint.fr/societe/videos-l-esperanto-une-langue-bien-vivante-02-11-2013-1751251_23.php
4. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Espéranto>

PHILIPPE LAMBERTS : L'Union européenne et les banques

CR Christine Pagnouille

Le parallèle entre les propos de Philippe Lamberts et l'ouvrage d'Éric Toussaint *Bancocratie* est frappant ; j'indique entre parenthèses les recoupements les plus évidents.

S'il y a bien eu, entre 2009 et 2014, des tentatives de réglementer la finance, elles sont aujourd'hui complètement à l'arrêt, voire en butte à des attaques comme celles de Jacques de la Rosière. Les banques universelles systémiques (trop grandes pour tomber en faillite) sont toujours bien là et si certaines ont disparu, c'est qu'elles ont été absorbées par de plus grosses (en Belgique, Belfius, BNP Paribas Fortis, ING et KBC). Or, par leur taille, ces banques peuvent manipuler le marché et jouir de garanties des pouvoirs publics. Par ailleurs l'opacité de leurs produits équivaut à de l'escroquerie.

Certaines banques enfreignent ouvertement les lois, par exemple Paribas Fortis en développant des activités financières avec le Soudan, l'Iran et Cuba, HSBC avec le cartel de la drogue, la Deutsche Bank en manipulant les taux de change.

Poursuivies en justice, elles doivent payer des amendes considérables, mais il leur reste des gains bien supérieurs. Jamais en Belgique un responsable de grande fraude financière ne va en prison, au contraire, ils se retrouvent promus à des fonctions de responsabilité (voir Karel De Gucht) (B. Ch. 10)

Les produits toxiques sont toujours là. Ni le trading à haute fréquence (des opérations électroniques en nanosecondes), ni les produits dérivés n'ont été interdits (sauf la spéculation sur la faillite d'un état européen). Or seulement 3% des produits dérivés (contrats qui sont en fait des paris sur ce qui va se passer) ont une contrepartie dans l'économie réelle. (B. Ch. 15)

Même les exigences d'un pourcentage minimum de fonds propres n'ont pu être imposées. En 2007, il fallait de 1 à 1,5 %, aujourd'hui les nouvelles règles exigent 10%. Mais les banques manipulent le ratio en jouant sur la pondération des risques de telle manière qu'on a en réalité 3% (B. Ch. 8)

De même, il n'est plus question de la séparation des métiers bancaires, ceci malgré le rapport

Liikanen et la commission Vickers, qui prônaient cette mesure. Or les dépôts jouissent d'une garantie de l'État, et sont utilisés pour de la spéculation. (B. ch. 10) La loi proposant une réforme est en train d'être assassinée dans l'indifférence générale. (Même le syndicat du secteur financier prétend qu'elle tuerait l'emploi !)

Signe évident d'une situation malsaine, malgré le marasme économique, le cours des actions des entreprises cotées en Bourse atteignent les niveaux de 2007, 2001 et 1929. Tout cela dans un contexte de chômage de masse et d'inégalités sociales croissantes.

Pourtant un élément positif : début juillet, le Parlement européen a voté en faveur de l'imposition de comptes rendus pays par pays, ce qui permet de voir ce qui se passe où.

Face à un PE où les socialistes n'ont plus rien de socialiste et où la droite est 'décomplexée' au point d'afficher son opposition à la transparence comptable, il faut utiliser la technique de la tenaille : la minorité dans les institutions s'appuie sur les mouvements sociaux.

PIERRE DEFRAIGNE - Déclin ou universalité de l'Europe

Notre invité, fondateur et directeur du centre Madariaga, insiste sur l'importance d'une perspective historique, qui montre que le développement actuel du capitalisme s'oppose frontalement au fonctionnement de la démocratie (nous venons d'en avoir l'illustration en Grèce). Le mouvement d'expansion colonisatrice et d'entreprenariat qui a porté le développement de l'Europe occidentale à partir de l'an mille se trouve aujourd'hui

en butte à une concurrence venant non seulement des États-Unis mais de l'Asie. Il lui semble essentiel de défendre aujourd'hui plus que jamais, face à la menace très réelle du TTIP, un 'modèle européen' en partie inspiré par 'l'esprit de 45', qu'il définit à peu près comme suit : une redistribution équitable, l'égalité des chances, le contrôle des entreprises, mais aussi un système de défense commune (c'est une question de dignité et de responsabilité), la

dignité inaliénable de l'être humain, la liberté (par rapport à l'Église, par rapport au monarque et à tout 'chef' qui outrepassé son mandat), mais aussi la justice, car « sans justice la liberté n'existe que pour les plus forts » (et c'est la justice que réclament les luttes ouvrières), la conscience de notre responsabilité vis à vis de l'environnement afin d'assurer la «permanence ontologique de l'homme» (Hans Jonas), l'acceptation des différences...

L'AGENDA D'ATTAC LIÈGE

www.local.attac.org/liege



Samedi 5 et dimanche 6 septembre, de 11 à 17 h.

Présence à Retrouvailles, Parc d'Avroy

Vendredi 11 au dimanche 13 septembre

Université d'été du CADTM, avec atelier ATTAC
La Marlagne (Namur)

Jeudi 17 septembre 20h.

Rentrée associative des Grignoux
La bataille de l'eau noire de Benjamin Hennot
Cinéma Le Parc, rue Carpay, Droixhe

Samedi 19 septembre

Rencontre des locaux ATTAC Wallonie Bruxelles
Lieu à préciser

Lundi 21 septembre, 19h30*

Réunion d'accueil des nouveaux membres et débat sur le TTIP

Mercredi 23 septembre, 19h30

Mobilisation liégeoise pour les actions de la mi-octobre
Local place du 20-Août

Jeudi 24 septembre, 20 h.

Ciné-débat avec Hugues Dorzée
à partir du film *Le Sel de la terre*, sur notre potentiel d'action individuel et collectif
Espace Duesberg, Gérardchamp, Verviers

Samedi 26 septembre, 11 à 17

Tempo Color, animation : le quizz de la sécu ! Venez jouer et emporter un badge Attac !
parade pour le climat de la place Cathédrale à la place Saint Paul

Lundi 5 octobre, 19h30*

Réunion du groupe de coordination

Mercredi 7 octobre,

Grève générale et manifestation

Jeudi 8 octobre, 19h30

Ciné-débat sur la fraude fiscale avec Daniel Puissant (RJF) à partir du film *Le prix à payer*
Salle Lumière (à confirmer)

Mardi 13 octobre, 19h30*

Capitalisme Kesako ? Karl Polyani

15-16-17 octobre

Mobilisation contre l'austérité, le système dette, les accords transatlantiques
Bruxelles

Samedi 17 octobre, 10 à 13 h.

Conférence débat de Bruno Poncelet (CEPAG)
sur l'agenda numérique européen
au Leonardo Da Vinci, Seraing

Jeudi 22 octobre, 20h15

Ciné-débat avec le réalisateur Valentin Fayet et un des avocats (Olivier Stein) à partir du film *Dexia. La démocratie confisquée*
Foyer Culturel de Sprimont
(81 rue du centre, 4140 Sprimont)

Samedi 24 octobre, 14 à 17 h.

Dans le cadre du cycle *Ombre et lumière sur l'Europe*
Intervention de Paul Dirx (enseignant-chercheur à l'université de Lorraine, auteur de *La Concurrence ethnique. La Belgique, l'Europe et le néolibéralisme*, 2012)
Local R30, Université de Liège, entrée quai Roosevelt 1.

Lundi 2 novembre, 19h30*

Réunion du groupe de coordination

Vendredi 6 novembre, 19 h.

Conférence-débat de Geneviève Azam
sur notre rapport à la nature
Place du 20 août

Samedi 7 et dimanche 8 novembre, 13 à 18 h.

Présence à la Foire du livre politique
Intervention de Geneviève Azam
Cité Miroir

Samedi 14 novembre, 10 à 13 h.

Conférence débat d'Alice Minette (CGSP wallonne)
sur TISA, les négociations secrètes sur le commerce des services
au Leonardo Da Vinci, Seraing

Mercredi 18 novembre, 19h30 (à confirmer)

Conférence de Susan George
et mobilisation climat

Samedi 28 novembre, 14 à 17 h

Dans le cadre du cycle *Ombre et lumière sur l'Europe*
Intervention de Nadja Salson (EPSU), les syndicats et l'Europe
Local R30, Université de Liège, entrée quai Roosevelt 1.

Lundi 4 décembre, 19h30*

Réunion du groupe de coordination Samedi 28 novembre, 14 à 17 h.

Samedi 5 décembre, 10 à 13 h.

Conférence débat À qui profite la dette ?
avec Gregory Dolcimasclo et Jacques Gaspars
au Leonardo Da Vinci, Seraing

Dimanche 29 novembre, partout

Samedi 12 décembre, à Paris

Mobilisation pour le climat

**Beau-Mur, rue du Beau-Mur 50, 4030 Liège*

BRÈVES

Éric Nemes

Le «traité transatlantique», c'est l'arnaque du siècle ! Et la fin de notre démocratie. Le journal « *Pour écrire la liberté* » a édité en 150.000 exemplaires un dossier pour faire le point sur le TTIP, et son cheval de Troie, le CETA. On y retrouve 32 prises de posi-

tions, émanant de quasi tous les partis, syndicats, mutuelles, journalistes de la Communauté française.

Vous voulez comprendre vite ? En quatre minutes, une vidéo vous explique ce que sont le TTIP/CETA et l'ISDS/RDIE sur le site de *Pour* ¹

Vous voulez approfondir, commandez le journal et venez en parler à Attac.

Vous voulez agir : signez les pétitions en ligne et participez aux manifestations prévues les 16 et 17 octobre ! (voir notre agenda)

1. http://www.pour.press/ttip_tafta_et_ses_invetisseurs/